

HISTOIRES DE RUES

POUR SA 9^E ÉDITION, LE FESTIVAL HISTOIRE ET CITÉ A CHOISI DE DESCENDRE DANS LA RUE. UN TERRITOIRE QUI EST À LA FOIS UN **LIEU DE MÉMOIRE ET DE POUVOIR, DE RENCONTRE ET D'EXCLUSION, DE REVENDICATION ET D'INSPIRATION ARTISTIQUE.**

Dossier réalisé par Anton Vos et Vincent Monnet





Danielle Tartakowsky

Présidente du Comité d'histoire de la Ville de Paris

Formation:

Après un Doctorat en histoire à l'Université Paris 8, elle obtient un doctorat d'État en histoire contemporaine à l'Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne (1994), puis devient maîtresse de conférences à l'Université Paris I (1984) et professeure à l'Université Paris 8 (1997).

Parcours: Spécialiste de l'histoire sociale et politique en France au XX^e siècle et auteure de nombreux ouvrages sur le sujet, elle a été présidente de l'Université Paris-VIII entre 2012 et 2016 et candidate du Parti communiste français lors des élections législatives de 1981.

La rue, disait Victor Hugo, est «*le cordon ombilical qui relie l'individu à la société*». Outre sa fonction purement pratique, relier un point à un autre, c'est en effet elle qui donne sa pulsation à la vie de la Cité. Repaire identitaire quand elle marque une adresse, c'est aussi un lieu de mémoire et de commémoration collective où s'exposent les signes du pouvoir. Festive, ludique ou poétique quand elle sert de source d'inspiration aux artistes, elle peut s'avérer menaçante, voire dangereuse pour ceux – et surtout celles – pour qui elle est synonyme d'exclusion. C'est enfin un formidable laboratoire politique qui, au fil des siècles, a servi de réceptacle aux colères populaires et où, de barricades en manifestations, de nombreux régimes ont été faits ou défaits. C'est vrai dans le monde entier, en témoignent notamment la révolution de Maïdan en Ukraine ou le printemps des peuples dans le monde arabe, mais peut-être en France plus que partout ailleurs, comme l'a expliqué l'historienne Danielle Tartakowsky, grande spécialiste des mouvements sociaux de l'Hexagone et directrice d'un ouvrage collectif intitulé *Histoire de la rue. De l'Antiquité à nos jours*, lors de la conférence qu'elle a donnée à La Chaux-de-Fonds dans le cadre de l'édition 2024 du Festival Histoire et Cité, qui était, précisément, consacrée à la rue.

Campus: Assiste-t-on aujourd'hui à un retour de la rue, comme l'indique le titre de l'un des derniers chapitres de l'ouvrage que vous avez réalisé avec vos collègues historiens Joël Cornette, Emmanuel Fureix, Claude Gauvard et Catherine Saliou?

Danielle Tartakowsky: Il me semble en effet que l'on assiste depuis quelques décennies à un retour en force de la rue dans les mots et dans les choses. Et le fait que ce thème ait été choisi par le Festival Histoire et Cité cette année ne fait que conforter cette impression.

Comment se manifeste ce retour?

Depuis les années 1970, on a vu une multiplicité d'acteurs – architectes, urbanistes, plasticiens, politiciens ou encore sportifs – réinvestir cet espace. Pour s'en tenir au cas de la France, c'est à cette époque que l'on renonce à la construction de grands ensembles au profit de la prééminence de ce qu'on appelle «l'espace public». En parallèle, l'hégémonie de l'automobile est remise en cause par la montée en puissance des politiques environnementales et la mise en place de dispositifs visant à faciliter la cohabitation de tous les usagers de la rue (espaces verts, rues piétonnes, réaménagement des places, mobilier urbain...). Mitterrand, suivi en cela par Chirac, entreprend, quant à lui, de restituer ses fonctions civiques à la rue en organisant

d'immenses événements dans des lieux symboliques de la capitale. C'est la fête de la victoire, organisée le 10 mai 1981 place de la Bastille, ou celles célébrant le bicentenaire de la Révolution française. Dans un registre visant également à renouveler les appropriations collectives de la rue, on peut encore citer la fête organisée en 1998 sur les Champs-Élysées en l'honneur de l'équipe de France, victorieuse du Mondial de football, la Fête de la musique instituée en 1992 ou encore l'organisation du Marathon de Paris à partir de 1976. Cette réappropriation de la rue est aussi le fait d'acteurs ou de collectifs aux marges des institutions, voire en rupture. Le graffiti, les happenings, le hip-hop ou le skateboard marquent ainsi un puissant renouveau des arts de la rue, rassemblés sous l'expression générique de *street art*.

La rue existe quasiment depuis que les êtres humains vivent en collectivité. Mais quand fait-elle son entrée dans l'histoire en tant qu'objet d'étude?

Notre objectif, avec cet ouvrage, était de nous concentrer sur la France métropolitaine en étant attentifs à tous les phénomènes de circulation qui sont perceptibles dans l'espace et dans le temps. Nous sommes donc remontés jusqu'au moment où nous avons des traces nous permettant d'interroger notre présent de la rue, c'est-à-dire jusqu'à l'Antiquité romaine, puisque dans le cas de Lutèce, par exemple, le tracé du *cardo maximus* – soit la voie d'axe nord-sud qui était la plus importante dans les villes romaines – est encore lisible, à condition toutefois de savoir où chercher.

La rue antique est-elle foncièrement différente de celle d'aujourd'hui?

La principale différence avec nos cités modernes, c'est que dans le monde grec ou romain, la ville se construit par la rue et que celle-ci n'est donc pas une conséquence du bâti. Dans le monde antique, on pense la cité en dessinant d'abord son plan, qui est une mise en scène de l'espace citoyen, politique et économique. Cela étant, toute une série d'éléments, qui sont apparus de manière relativement tardive dans nos rues contemporaines sont déjà présents à cette époque, comme les trottoirs, les passages piétons ou des systèmes permettant de distribuer et d'évacuer les eaux. Cela s'accompagne d'une réflexion d'ordre sanitaire guidée par l'idée qu'un judicieux tracé des rues permettrait de bâtir des villes plus saines. Les textes de Vitruve (*architecte romain qui vécut au I^{er} siècle av. J.-C., ndr*), qui décrivent ce que doit être l'organisation de la ville, vont d'ailleurs être utilisés durablement par les urbanistes de l'époque moderne.

Entre-temps, la rue va toutefois connaître une longue éclipse...

Entre le V^e et le X^e siècle, les invasions venues du Nord et de l'Est bouleversent totalement l'organisation sociopolitique et économique de l'ensemble de l'Europe occidentale, ce qui débouche en effet sur une crise des espaces urbains. Ceux-ci, faute de disparaître, se réduisent à peu. La superficie d'une ville comme Paris, par exemple, diminue alors de près de 90%. Cependant, même réduite à sa portion congrue, la rue conserve les fonctions qui sont constitutives de son existence et qui, si elles se renouvellent au fil du temps, varient somme toute assez peu.

Cette crise urbaine s'achève au début du XI^e siècle.

Que se passe-t-il alors?

En France, la victoire des Capétiens sur la dynastie des Plantagenêts conduit à une réorganisation du royaume

qui se traduit par le rétablissement progressif des lieux du pouvoir central et des liens entre celui-ci et ses vassaux. À peu près au même moment, des villes commerçantes, en particulier dans l'Europe du Nord et du Nord-Est, commencent à revendiquer des chartes communales leur conférant une certaine autonomie. Chartes que les différents pouvoirs cen-

traux leur accordent d'autant plus volontiers qu'il s'agit d'un excellent moyen de contrebalancer les pouvoirs seigneuriaux. La conjugaison de ces différents éléments permet une renaissance urbaine qui va perdurer.

Si la rue retrouve alors quelques couleurs, elle reste un territoire dont la fréquentation n'est pas sans dangers...

La rue reste effectivement longtemps un espace menaçant où règne le désordre. C'est le lieu des bas-fonds, du vice et de la perte. D'où une volonté précoce, en particulier dans les grandes villes, de pacifier, d'ordonner et de réguler ce territoire.

Comment cela se manifeste-t-il concrètement?

Par la mise en place de forces de police dépendant du pouvoir central qui sillonnent les rues pour vérifier que l'ordre règne, en particulier dans certains quartiers connus pour abriter des activités illégales, comme les rues de la Grande

Truanderie et de la Petite Truanderie, qui se situent dans le quartier des Halles à Paris. Les autorités édictent par ailleurs un certain nombre d'arrêtés en matière d'hygiène ou d'éclairage des rues.

Pouvez-vous préciser?

Il est évident qu'une fois la nuit tombée, une rue éclairée est moins inquiétante qu'une rue sombre. Le problème, c'est qu'installer des lumignons dans une ville où le bois reste le principal matériau de construction, c'est dangereux. On instaure donc un couvre-feu – l'expression désignant littéralement l'action d'éteindre ces lumignons – à partir d'une certaine heure pour éviter que des incendies ne se déclenchent durant la nuit.

À partir de quand et pourquoi commence-t-on à numéroter chaque adresse?

Cette décision découle de l'ordonnance royale de 1768 qui prescrit l'identification de toutes les maisons des villes sujettes à l'étape de troupes. Mais elle suscite parfois quelques réticences. À Paris, Jean-François Joly de Fleury, contrôleur général des Finances de Louis XVI, parvient à y faire obstacle parce qu'il ne peut tolérer que son hôtel particulier devienne un numéro parmi d'autres...

Paris, comme de nombreuses villes de France et d'ailleurs, n'entre toutefois pleinement dans la modernité qu'avec les transformations opérées par le baron Haussmann dans la deuxième partie du XIX^e siècle et qui sont loin de faire l'unanimité...

Certains de ses contemporains, dont Émile Zola, reprochent à Haussmann d'avoir éventré Paris et d'avoir dénaturé la ville. Une vision qui va rester longtemps et qui était encore assez répandue au moment où j'ai fait mes études. Depuis, cependant, l'historiographie l'a largement réhabilité. Et ce, à juste titre, il me semble.

Pourquoi?

Le projet haussmannien repose sur une logique hygiéniste et le souci d'améliorer la circulation dans la capitale. Il s'est avéré assez visionnaire dans la mesure où les Halles sont parvenues à satisfaire aux besoins de la population parisienne jusqu'aux années 1970 et que le dispositif qu'il a mis sur pied alors que l'automobile n'avait pas encore été inventée, avec ses avenues et ses grands boulevards, a été performant pendant près d'un siècle, l'automobile ne commençant à poser des problèmes de cohabitation qu'à partir du milieu du XX^e siècle. Toutefois, sur le versant sécuritaire – ces aménagements visant également à éviter que ne se reproduisent les événements de la Révolution du juillet

«MÊME RÉDUITE À SA PORTION CONGRUE, LA RUE CONSERVE LES FONCTIONS QUI SONT CONSTITUTIVES DE SON EXISTENCE.»

1830 et de celle de février 1848 –, la transformation de la capitale n'a pas empêché que la rue se soulève à nouveau en 1871, lors de la Commune de Paris.

À cet égard, la rue est-elle plus politique en France que dans les autres démocraties occidentales?

La rue tient effectivement une place absolument centrale dans l'histoire politique de ce pays. C'est vrai dès les guerres de Religion, puis pendant la Fronde, qui voit les premières barricades érigées dans Paris. Ensuite, il y a les trois révolutions françaises de 1789, de 1830 et de 1848, soit autant d'épisodes au cours desquels la rue se montre capable de faire tomber des régimes et d'en construire de nouveaux. L'histoire de la Commune de Paris, de la crise politique de 1934 ou de Mai 68 s'écrit, elle aussi, en grande partie dans la rue.

Qu'est-ce qui détermine la réussite ou l'échec de ces mouvements?

La rue a davantage de chances d'obtenir gain de cause lorsque le pouvoir central est affaibli. Soit parce que le pays se trouve dans une période de régence à l'époque moderne ou, à partir de 1986, de cohabitation. Ou encore quand s'affirment des contradictions majeures à l'intérieur du gouvernement. C'est ce qui s'est passé en 1995, avec le retrait du plan Juppé sur les retraites, ou en 2006 avec le mouvement des lycéens et étudiants contre le Contrat première embauche (CPE). Mais au-delà du succès ou de l'échec immédiat de tel ou tel mouvement, il faut comprendre que la manifestation est progressivement devenue en France une forme d'équivalent au référendum populaire dans la mesure où elle permet d'amener de nouveaux sujets dans l'agenda populaire. C'est ce à quoi Jean-Pierre Raffarin a entrepris de mettre un terme quand il a déclaré

en 2002, alors qu'il était premier ministre, que «*ce n'est pas la rue qui gouverne*», amorçant du même coup un tournant qui vaut encore aujourd'hui.

De la Révolution française à la Fête de l'Huma, en passant par le Front populaire, les cortèges lycéens ou les luttes syndicales, on a l'impression que les manifestations de rues constituent un phénomène typiquement de gauche. Est-ce un mythe ou une réalité?

La gauche cultive effectivement un imaginaire de la rue assez riche dans lequel s'entremêlent Delacroix, *Les Misérables*, l'idéal révolutionnaire ou encore l'idée selon laquelle la rue serait une forme d'incarnation du peuple. À l'inverse, à la droite de l'échiquier politique, la rue est plutôt associée à une imagerie négative. Mais cela ne veut pas dire pour autant que les forces de droite ont attendu la Manif pour tous pour descendre dans la rue et qu'elles n'y ont jamais obtenu de succès.

C'est-à-dire?

Lorsque les radicaux arrivent au pouvoir en 1924, ils annoncent leur intention d'étendre à l'Alsace-Lorraine les lois laïques en matière scolaire. On assiste alors à une grande mobilisation des mouvements catholiques contre ce projet. Il y a d'énormes rassemblements à peu près partout en France, à l'exception de Paris. Les manifestants, qui sont très bien organisés, vont être les premiers à sonner l'espace public pour faire entendre leurs revendications et ils finiront d'ailleurs par obtenir gain de cause. En 1983, il y a également de grosses manifestations contre la Loi Savary, qui visait à remettre en cause le financement de l'école privée et, là encore, c'est la rue qui l'emporte. Dans un autre registre, la droite extraparlamentaire descend dans la rue en 1934 avec pour objectif de prendre la

DES SUISSSES À LA RUE

De la grève générale de 1918 à celle du climat en 2019, les Suisses ont, eux aussi, battu le pavé pour faire entendre leurs voix. Inventaire non exhaustif.



12 novembre 1918: Près de 95 000 soldats font face à plus de 250 000 ouvrières et ouvriers qui font grève dans toute la Suisse. Une partie de leurs revendications – la semaine de 48 heures, une assurance vieillesse, le droit de vote pour les femmes – seront acceptées dans les années ou les décennies suivantes.

Cet événement est aussi à l'origine de la Paix du travail.

9 novembre 1932: De jeunes recrues de l'armée font face à une manifestation de gauche contre l'extrême droite à Plainpalais et tirent sur la foule, tuant 13 personnes et en blessant 65. Il s'agit du dernier cas où l'on envoya l'armée à l'encontre de manifestants en Suisse.



24 juin 1978: Un rassemblement sans défilé est organisé dans le parc Platzspitz à Zurich à l'occasion de la première Gay Pride de Suisse. Une collecte de 5500 signatures demandant l'abandon total du fichage des personnes homosexuelles par la police est lancée et le Parlement interpellé. Cette revendication est accompagnée par la demande de ne plus publier ces registres dans la presse, et conduit à la destruction de ces fichiers.

14 juin 1991: Dix ans après l'inscription de l'égalité entre hommes et femmes dans la Constitution, près d'un demi-million de Suissesses font grève. Lancé par des ouvrières du secteur de l'horlogerie dans la vallée de Joux, le mouvement est suivi par la plupart des organisations suisses de femmes.

chambre des députés, ce qui se soldera par un échec. Et au moment de l'affaire Dreyfus, les premiers rassemblements dans l'espace public sont le fait des anti-dreyfusards. Mais la mémoire de la plupart de ces événements s'est perdue parce que, contrairement à ce qui se passe à gauche où il existe une continuité syndicale et ouvrière sur la longue durée, les organisations à l'origine de ces mouvements sont éphémères.

À l'heure de #MeToo et de Black Lives Matter, le fait de défilé dans la rue conserve-t-il sa pertinence?

En matière de lutte politique, la manif n'est sans doute plus un passage obligé. Au cours des dernières décennies, il y a de nombreuses organisations qui ont marqué des points dans des combats de longue durée sans y recourir. On peut penser à #MeToo, bien sûr, mais aussi au planning familial, par exemple. La manifestation est devenue un élément parmi d'autres dans la mobilisation des mouvements sociaux. Mais cela ne signifie pas qu'elle a perdu toute raison d'être.

L'attitude du pouvoir face aux manifestants a-t-elle évolué au fil du temps et plus particulièrement au cours des dernières décennies?

Le premier texte qui régule les usages politiques de la rue, sans en faire le moins du monde une liberté constitutionnelle, c'est un décret de loi de 1935 qui pose le principe de la déclaration préalable pour toute manifestation et contribue à la mise en place de processus de co-construction des manifestations. Mais ces derniers mois se sont affirmées des tentatives de glissement de la notion de déclaration vers une demande d'autorisation et les interdictions préfectorales se sont multipliées. De fait, la liberté de manifester se trouve donc menacée.

«LA MANIFESTATION EST DEVENUE UN ÉLÉMENT PARMI D'AUTRES DANS LA MOBILISATION DES MOUVEMENTS SOCIAUX.»

L'attitude des forces de l'ordre semble, elle aussi, s'être considérablement durcie avec le déploiement de brigades spéciales toujours plus lourdement armées...

Depuis la révolte des banlieues en 2005, on a effectivement assisté à une mutation des stratégies de maintien de l'ordre en France. Les stratégies qui prévalaient dans ce domaine depuis Mai 68 reposaient sur le principe de la mise à distance au moyen de gaz lacrymogène et de canons à eau. Ce n'est pas agréable, mais il n'y a pas d'affrontement direct. Or, depuis 2005, on est passé à une stratégie d'interpellation, ce qui suppose des interventions beaucoup plus dangereuses et donc un armement potentiellement plus létal. Si bien que la France, qui fut le premier pays, au lendemain de la Première Guerre mondiale, à se doter de forces spécialisées dans le maintien de l'ordre en vue d'éviter l'intervention de l'armée, est aujourd'hui devenue le mauvais élève de l'Europe occidentale où les mesures de médiation, notamment en Angleterre ou en Allemagne, ont pourtant largement démontré leur efficacité.

«Histoire de la rue. De l'Antiquité à nos jours», sous la dir. de Danielle Tartakowsky, Ed. Tallandier, 525 p.

Après la grève générale de 1918, il s'agit de la deuxième plus grande grève jamais organisée en Suisse.



1993: Afin de permettre aux habitants de se réapproprier leur quartier, le Centre des loisirs des Pâquis lance la première «rue est à vous», sur le modèle de la fête annuelle d'Amsterdam, le Jour de la Reine, célébrée chaque année

en avril. À cette occasion, les rues de la ville accueillent de nombreuses animations, des stands et un marché libre permettant à chacun-e de vendre des objets de toutes sortes dans la rue. Aujourd'hui étendu à neuf quartiers de la ville, l'événement attire chaque année des dizaines de milliers de personnes.

31 mai 2003: Les manifestations altermondialistes contre le sommet du G8 qui se tient à Évian rassemblent près de 80 000 personnes à Genève. Trois jours durant, de nombreux incidents éclatent entre les manifestants et les forces de l'ordre, des vitrines sont brisées et des commerces sont pillés. À la suite de ces événements, Genève modifie sa loi sur les manifestations: désormais, les organisateurs doivent déposer une demande préalable



à toute manifestation et leur responsabilité est engagée.

2004: La Suisse participe pour la première fois à la Fête des voisins. Né à Paris en 1999, en vue de créer des moments de convivialité entre voisins, cet événement est aujourd'hui célébré dans une cinquantaine de pays et

rassemble près de 30 millions de personnes.

18 janvier 2019: La première Grève du climat réunit 15 000 manifestants dans l'ensemble de la Suisse. À Genève, plus de 4 000 jeunes, dont beaucoup s'initient à l'action politique par ce biais, défilent de la place Neuve à la place des Nations.



TOPONYMIE

«LE NOM DE RUE TOUCHE À L'IDENTITÉ COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE»

L'UNIGE DISPOSE DEPUIS 2021 D'UNE **CHAIRE UNESCO DE TOPONYMIE INCLUSIVE «DÉNOMMER LE MONDE»**. SON TITULAIRE, LE PROFESSEUR FRÉDÉRIC GIRAUT, EXPLIQUE LES ENJEUX DE CETTE UNITÉ DE RECHERCHE ORIGINALE.



Frédéric Giraut

Professeur au Département de géographie et environnement (Faculté des sciences de la société) et titulaire de la chaire Unesco en toponymie inclusive «Dénommer le monde»

Formation: Il obtient son Doctorat en géographie en 1994 et son habilitation à l'Université de Paris I en 2005. Il est également maître de conférences à l'Université de Grenoble depuis 1994.

Parcours: Avant de venir à l'Université de Genève, où il a été nommé professeur ordinaire en 2007, il a travaillé comme enseignant et chercheur à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, à l'Université Joseph Fourier, et à l'Institut de recherche pour le développement. Il occupe la chaire Unesco en toponymie inclusive depuis 2021.

C'est assez cocasse. La chaire Unesco de toponymie inclusive «Dénommer le monde» a pris ses quartiers en 2021 dans le bâtiment de l'Université de Genève, alors appelé Uni

Carl Vogt, sis au 66 boulevard Carl-Vogt. L'adresse de cette unité de recherche, chargée de se pencher sur la dénomination des lieux avec une attention particulière aux questions de genre, de visibilité des minorités et de rapports à la colonisation, comporte donc à ce moment deux fois le nom d'une personnalité qui a, dans certains de ses ouvrages, promu le racisme scientifique et le sexisme dans les termes les plus explicites. L'immeuble a entre-temps été débaptisé (en réponse à des protestations) et attend sa nouvelle dénomination. Ce qui représente au moins une demi-satisfaction pour le titulaire de la chaire, Frédéric Giraut, professeur à la Faculté des sciences de la société, lequel a animé une table ronde sur la question des noms de rues, «Adressage des rues et identités», lors du dernier Festival Histoire et Cité qui s'est tenu ce printemps à Genève, Lausanne et Neuchâtel. L'occasion d'analyser un processus à première vue banal, mais dont les implications sont plus profondes qu'il n'y paraît. Assez profondes en tout cas pour que l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) y associe son sigle.

«*En géographie culturelle et politique, les toponymes sont des indicateurs du rapport de la population avec les lieux qu'elle investit, résume le géographe. On étudie bien sûr le processus de dénomination de ces lieux mais pas seulement. La toponymie représente parfois aussi un instrument de revendication. Certaines exigences territoriales s'appuient en effet sur l'existence et l'usage d'un nom de lieu pour montrer qu'historiquement un endroit appartient à tel ou tel pays ou culture. Depuis quelques années, les noms des voies publiques alimentent également les débats sur le patriarcat, la décolonisation, la représentativité des langues régionales ou locales, la participation de certains groupes minoritaires à la vie collective, le droit à la ville des quartiers informels, etc. Autrement dit, les noms de lieux, et de rues en particulier, peuvent participer à l'inclusion des minorités dans la société. L'Unesco a reconnu que cette inclusivité, qui est au cœur de notre travail,*

est connectée à ses propres objectifs. Et comme nous travaillons en réseau avec des universités du Sud, nous avons eu l'auto-risation d'utiliser le label de l'Unesco dans la dénomination de la chaire.»

Sémiotisation du paysage Le fait de dénommer les rues n'est pas apparu partout en même temps ni de la même façon. Mais, en général, le processus répond à un certain nombre de besoins identiques. Le premier est historique et il consiste à indiquer simplement une direction vers d'autres lieux que ce soit à l'échelle d'un pays, d'une région ou d'une ville et de ses faubourgs. La rue de Carouge, la rue de Lausanne et la rue de Lyon en sont des exemples à Genève. Le deuxième est la création d'un système de coordonnées permettant de localiser les bâtiments et donc la population à des fins de taxation, de recensement, de contrôle de police, etc. Le troisième est la sémiotisation du paysage, c'est-à-dire le fait de donner du sens au paysage, que ce soit aux yeux de la population locale ou du pouvoir, en utilisant, par exemple, des noms de professions exercées dans ladite rue, d'enseignes, de personnalités, d'événements, etc. Le quatrième, enfin, est de remplir une fonction identitaire.

«*Nommer une rue n'est pas juste une modalité pratique, mais quelque chose qui touche à l'identité collective et individuelle, appuie Frédéric Giraut. Et ce n'est pas une notion immatérielle non plus. Une fois qu'il est donné, un nom de rue se démultiplie sur de nombreux supports, allant de l'adresse sur une simple carte postale à l'indication sur les plans en passant par les plaques de signalisation. C'est pourquoi il est essentiel de reconnaître aussi la dimension historique de la toponymie. Cela ne signifie pas qu'il ne faut plus toucher à un nom de rue une fois qu'il a été fixé, mais plutôt qu'il faut conserver la mémoire des changements qui pourraient éventuellement intervenir au cours du temps en raison de l'évolution des sensibilités. J'estime d'ailleurs que le choix de nouveaux noms devrait suivre des procédures plus participatives afin de s'appuyer sur des savoirs communautaires, de faire remonter des idées et de reconnaître l'attachement des habitants à certains lieux et appellations.»*



LES NOMS DE RUES ET LA GUERRE EN UKRAINE

Après l'agression russe sur le territoire de l'Ukraine en février 2022, le site *Ukraine Street** a été créé pour demander sous la forme de pétitions que les villes du monde entier rebaptisent les rues hébergeant des ambassades ou des consulats russes. Huit pays ont déjà joué le jeu et 25 voies ont changé de nom.

À Londres, par exemple, une section de 25 mètres de la Bayswater Road, là où se trouve l'ambassade de Russie, a été renommée «rue de Kyiv», après avoir été peinte aux couleurs de l'Ukraine (photo ci-contre).

Rien n'a pour l'instant été fait dans ce sens en Suisse mais deux pétitions, adressées aux autorités de Berne et de Genève, sont toujours pendantes.

* <https://uastreet.world/>

Estampe d'Eugène L'Huillier (1871-1931) représentant la rue des Belles-Filles qui, au Moyen Âge, faisait partie du quartier chaud de la ville de Genève avec le cul-de-sac du Vieux-Bordel et la rue Chausse-Con. Au fil du temps, le quartier évoluant, les nouveaux habitants ont eu honte de leur adresse et les rues ont changé de nom, devenant respectivement la rue Étienne-Dumont, la rue Maurice et la rue Chausse-Coq.

Référence: <https://shorturl.at/ckqxL>

PETITE HISTOIRE DES RUES GENEVOISES

Les précurseurs des noms de rues à Genève sont les enseignes ou les particularités ornant les bâtiments de la ville. Tel ou tel négoce, certaines sculptures, des inscriptions commémoratives ou encore le nom des propriétaires ornant les façades permettent alors de se repérer dans la ville et servent à localiser une foule d'autres immeubles «secondaires». Les rues de la Croix-d'Or, du Soleil-Levant ou encore la place des Trois-Perdrix tirent leur nom de ces anciennes enseignes. Le 17 septembre 1782, les registres mentionnent la première numérotation des immeubles de Genève. La mesure est en réalité imposée par Charles Léopold de Jaucourt, maréchal de camp qui commande les régiments français entrés en ville quelques semaines plus tôt afin de calmer les troubles secouant alors la République. Elle est immédiatement mise à exécution. La ville est divisée en quatre quartiers (la Maison-de-Ville, le Bourg-de-Four, les Rues-Basses et Saint-Gervais) recevant chacun une numérotation

spéciale. Chaque série débute à l'une des extrémités du quartier. Les numéros sont ensuite alignés les uns après les autres en épousant la topographie urbaine et en suivant les contours des rues, jusqu'à revenir au point de départ: le dernier numéro du quartier fait face au premier. En tout, 1002 numéros sont distribués, représentant autant d'immeubles distincts. Plus qu'un inventaire fiscal, ce dénombrement représente donc un véritable cadastre. Tout aussi immédiatement, les habitants s'opposent à ce numérotage en l'effaçant parfois malgré les ordonnances de police. La population finit toutefois par s'habituer à ce système de fichage. Comme l'explique Marco Cicchini, chercheur au Département d'histoire générale dans son ouvrage *La Police de la République: l'ordre public à Genève au XVIII^e siècle*, «le numérotage des maisons apparaît en Europe à partir du siècle des Lumières comme un outil administratif inédit. En rompant avec la connaissance intime du



E. L'Huillier



territoire urbain, avec les repères de voisinage et l'interconnaissance des habitants, le numérotage instaure de nouvelles catégories administratives de perception de l'espace dans les villes de l'Ancien Régime.»

Il faut attendre 1860 pour que la numérotation des maisons soit entièrement modifiée en même temps que certains noms de rues. C'est à cette occasion que la rue des Chanoines devient la rue Calvin et que la rue des Belles-Filles devient la rue Étienne-Dumont (*lire aussi la légende ci-dessus*).

<https://www.ge.ch/denommer-rue/histoire-noms-rues>

C'est ce qu'illustre une expérience menée dans ce domaine dans le village valaisan d'Évolène. Des amateurs de toponymie ont identifié en 2015 pas moins de 2500 noms de lieux en patois sur le territoire de la commune afin de valoriser et de préserver ce patrimoine culturel. Les résultats de ce travail ont notamment pu être utilisés dans le cadre de la politique d'adressage.

«ON PASSE D'UNE IDENTIFICATION À UN LIEU-DIT À UNE IDENTIFICATION À UNE VOIE. CE SONT DEUX RAPPORTS À L'ESPACE DIFFÉRENTS.»

Du lieu à la voie Toutes les politiques d'adressage, justement, ne prennent pas ce genre de précautions. En France, par exemple, les communes de moins de 2000 habitants sont obligées depuis février 2022 de nommer l'ensemble de leurs voies pour y numéroter tous les bâtiments. La mesure est jugée nécessaire pour des raisons prosaïques de sécurité (les secours doivent pouvoir se rendre sur place sans risquer de

se tromper) et technologiques (les nouveaux services de télécommunication, dont la fibre optique, doivent disposer d'une adresse pour chaque raccordement). Mais pour Frédéric Giraut, cette évolution à marche forcée entraîne une transformation profonde de la manière de vivre sa localisation.

«Une des conséquences de cette loi, c'est que dans les campagnes, on passe souvent d'une identification à un lieu-dit à une identification à une voie, explique-t-il. Ce sont deux rapports à l'espace différents. Dans un cas, on appartient à une localité, dans l'autre, on se situe sur un cheminement. La mesure est présentée comme purement technique avec réemploi quasi systématique des noms de lieux-dits. Mais en réalité, là où les lieux-dits sont bien plus nombreux que les voies (en habitat rural dispersé notamment), une sélection s'opère. Tous ne sont

pas repris dans le système d'adressage par voies. Ailleurs, on doit au contraire trouver de nouveaux noms parmi les micro-toponymes ou en inventer. Cela change le paysage et le rapport aux lieux et certains habitants se sentent dépossédés des références qui ont été abandonnées.»

La situation est très différente dans les villes du Sud. En Afrique, en Amérique du Sud et en Asie, notamment, de nombreux quartiers informels se développent hors planification tout en étant, pour la plupart d'entre eux, investis par les habitants avec l'idée d'être à terme régularisés. Très vite, donc, en plus d'une voirie et des transports en commun, un système de repérage informel se met en place. Là aussi, les noms vernaculaires utilisés pour la toponymie des rues renvoient souvent à des lieux-dits ou à des lieux remarquables, qui peuvent être privés, tels que des enseignes, ou encore à des personnages localement importants (lire l'encadré ci-dessous).

Adressage massif Parfois, les circonstances font qu'il faut trouver rapidement un grand nombre de nouveaux noms de rue. Quels que soient le lieu et l'époque, cela représente un défi de taille. Dans ce type de situation, les autorités doivent faire appel à des stratégies efficaces dans la production de toponymes. L'une d'elles consiste à contourner le problème et à numéroter des voies. Cette pratique était courante dans les colonies de peuplement, notamment aux États-Unis. Elle était aussi utilisée en Afrique du Sud, à l'époque de l'Apartheid, où elle s'inscrivait en même temps dans un système ségrégationniste et hiérarchisé. En effet, dans les quartiers blancs, les voies recevaient des noms à part entière, souvent liés à l'histoire coloniale du pays, tandis que celles des townships portaient le plus souvent des numéros.

Une autre stratégie possible pour l'adressage en masse consiste à produire des séries de noms génériques. Dans ce cas, on puise dans les registres de la faune et de la flore, des

PRÉEMPTION TOPONYMIQUE AU SÉNÉGAL

Quelque part au Sénégal, au milieu de grands terrains en cours de lotissement et de champs vides, un kiosque fait office d'arrêt pour tout ce que compte la région comme moyens de transports collectifs (bus, taxis, motos...). Sur le mur est peinte à la main une inscription: «Arrêt Serigne Saliou Touré», du nom du représentant local de la communauté mouride – l'une des principales confréries

musulmanes du pays. Ce vieux chef religieux a défrayé la chronique en 2018 lorsque sa congrégation a voulu le démettre de ses fonctions. Ses disciples ont réussi à éviter celle-ci au prix d'une confrontation et de quelques blessés. Ce sont eux qui ont peint son nom sur le kiosque, comme pour pérenniser leur victoire. «Cela constitue un cas d'école de préemption toponymique», écrit

sur le blog* de la chaire Unesco de toponymie inclusive le géographe Michel Ben Arrous. «Les disciples de Serigne Saliou Touré ont pris une sérieuse option sur la nomination d'un lieu passant et fréquenté.» En effet, aujourd'hui, tout le monde utilise ce nom, qu'il soit ou non au courant de l'histoire du personnage et qu'il soit en accord ou en désaccord avec son idéologie.

Les conditions sont même remplies pour une prochaine officialisation. À l'avenir, le nom de Serigne Saliou Touré pourrait donc désigner davantage qu'un arrêt de bus ou une voie de communication. Pourquoi pas le bourg ou le hameau qui ne manquera pas d'éclorre à cet endroit?

* <https://neotopo.hypotheses.org/6059>

musiciens, des scientifiques, des auteurs, etc. Une approche très commune dans l'histoire de la toponymie et qui recoupe parfois d'autres besoins sociopolitiques du moment.

Édifier la population «*À partir du XVIII^e siècle, en Europe, on commence à envisager l'utilisation du système de dénomination des voies dans le but d'édifier la population, explique Frédéric Giraut. Des auteurs essayent alors de montrer que l'on peut se servir de ce livre ouvert qu'est le paysage urbain pour faire passer des connaissances. De l'édification, on passe facilement à la glorification, à la célébration et à la commémoration. Les références qui sont ainsi valorisées sont choisies en lien avec le pouvoir et un système social en place, en l'occurrence colonial et patriarcal, qui a tendance à promouvoir les hommes et à invisibiliser les personnalités féminines.*»

Les éléments de preuves de ce sexisme toponymique délibéré – c'est-à-dire ne résultant pas naturellement de la réalité sociale d'une époque dans laquelle les femmes seraient moins actives que les hommes – se voient littéralement dans la rue. En France, par exemple, le physicien Pierre Curie n'a pas démerité puisqu'il a remporté un prix Nobel. Mais sa femme, Marie, pourrait se prévaloir d'un prestige encore plus grand puisqu'elle en a reçu deux. Pourtant, on croise très souvent la rue Curie ou Pierre-Curie, rarement la rue Pierre-et-Marie-Curie (dans cet ordre) et encore moins la rue Marie-Curie.

UN MOOC SUR LES TOPONYMES

Coordonné par Frédéric Giraut, professeur au Département de géographie et environnement, un nouveau cours ouvert en ligne (Mooc) «Dénommer le monde, la politique des toponymes» est disponible depuis la rentrée 2023. Lié au manuel *La Politique des noms de lieux*, le cours propose en six modules d'explorer la dénomination des lieux à travers divers

contextes et échelles et d'analyser les motivations politiques et les impacts sociaux. Il aborde des thèmes identitaires, environnementaux, de justice culturelle et sociale, d'urbanisme ainsi que de genre et de patri-matrimoine en croisant des disciplines telles que la linguistique, la géographie, l'histoire, et plus encore.

Cette formation vise au développement d'une compréhension des enjeux liés à la dénomination et à la renomination des lieux

à travers des entretiens avec des experts en toponymie, des lectures approfondies et des exercices pratiques. Elle permet enfin de se familiariser avec l'analyse des situations de dénomination, l'intégration d'éléments tels que le genre ou les savoirs autochtones dans la toponymie.

<https://www.coursera.org/learn/denommer-le-monde>

<https://www.istegroup.com/fr/produit/politiques-des-noms-de-lieux/>

On peut faire le même exercice à Genève où a longtemps existé la rue William-Favre du nom de la famille qui a cédé à la Ville le parc de la Grange. William a certes atteint le poste d'adjoint au maire de la commune des Eaux-Vives. Mais sa sœur Alice, tout aussi propriétaire que lui du magnifique terrain en pente douce qui borde les rives du Léman, était, elle, présidente de la Croix-Rouge genevoise, ce qui n'est pas rien non plus. Pourtant, son nom n'apparaît pas sur la plaque de rue originelle. Dans le souci de corriger le tir sans bouleverser totalement l'adressage, la rue a été rebaptisée en 2020 Alice-et-William-Favre.

Renommer les rues Au-delà du sexisme, de nombreux choix toponymiques opérés au cours des derniers siècles se retrouvent aujourd'hui dans le viseur de mouvements citoyens qui luttent contre les signes de commémoration du colonialisme sur la voie publique. Parallèlement au déboulonnage des statues, on assiste donc à de nombreux changements de noms de rues qui dérangent.

«*Sur le continent africain, plusieurs interventions ont éliminé et remplacé des dénominations renvoyant à l'histoire de la colonisation ou faisant référence à la puissance coloniale, précise Frédéric Giraut. Mais ce n'est pas un phénomène systématique. Cela dit, la question se pose maintenant aussi dans les villes des puissances coloniales elles-mêmes. Faut-il continuer à panthéoniser cette période sombre par des noms de rues?*»

La Ville de Nantes, pour ne prendre que cet exemple, a renommé un certain nombre de rues et de places, dont le nom avait un lien direct avec l'esclavagisme, tout en faisant un travail muséal remarquable. Des tours guidés sont organisés, notamment à Bordeaux, mais aussi à Genève, pour raconter le passé colonial – ou en lien avec la colonisation – de la ville en suivant un parcours à travers les rues portant des noms de personnalités impliquées dans ce chapitre peu glorieux de l'histoire. Des plaques explicatives sont également apposées pour expliquer, plutôt qu'effacer, les facettes peu reluisantes de ce passé pas si lointain.

Car les personnalités ou les situations visées par ces actions sont souvent plus complexes qu'on pourrait le penser a priori. Carl Vogt, par exemple, n'est pas seulement un savant raciste et sexiste. Il est aussi un réformateur à qui l'on doit en grande partie la modernisation de l'Université de Genève. Et quand la Ville de Liverpool s'est rendu compte que Penny Lane pouvait faire référence à James Penny (un propriétaire de navires négriers, fervent défenseur de l'esclavage au XVIII^e siècle), elle n'a pas pu se résoudre à changer le nom d'une rue chantée par les Beatles et qui attire chaque année des milliers de touristes.



Rue Ürümqi, la révolte des plaques

Le 22 novembre 2022, durant le confinement total imposé par les autorités chinoises en pleine pandémie de covid, un immeuble d'Ürümqi, capitale de la région autonome ouïghoure du Xinjiang, prend feu, tuant dix habitants. Ce drame devient le point de cristallisation d'une protestation contre le confinement et la répression à l'encontre du peuple ouïghour. À Shanghai, des rassemblements s'organisent spontanément dans la rue Ürümqi (Wulumuqi Road en piyin). Le nom de la rue et sa signalétique deviennent pour quelques heures les symboles de l'arbitraire et de la répression du pouvoir. En réponse, les autorités retirent les plaques de rues

pour tenter de prévenir d'autres rassemblements. Les protestants choisissent alors de tenir de simples feuilles blanches afin d'exprimer leur volonté de démocratie et de liberté d'expression pour la presse. Ailleurs dans le pays et à l'étranger, des plaques de la rue d'Ürümqi sont reproduites et brandies sur des lieux emblématiques (à droite, sur la rue de Shanghai à Hong Kong) en soutien aux victimes d'Ürümqi et du Xinjiang.

<https://neotopo.hypotheses.org/5704>

L'ÉCLOSION DES PLAQUES FUCHSIA

«À Genève, on est allé assez loin dans le volontarisme en matière de changement des noms de rues, note Frédéric Giraut, professeur à la Faculté des sciences de la société. L'action la plus visible est sans doute celle des plaques fuchsia, apposées à côté des plaques réglementaires bleues, et proposant une appellation alternative féminine pour la rue. L'idée est que la ville adopte ces nouveaux noms à chaque fois que c'est possible. En décembre dernier, pour la troisième fois en trois ans, une dizaine de rues ont ainsi été féminisées.»

Le mouvement en question a été lancé par l'association féministe l'Escouade et part du constat que



seules 7% des personnes ayant donné leur nom à une rue de Genève sont des femmes. Pourtant, les deux principaux critères qui dictent ces choix toponymiques sont indépendants du sexe puisqu'il doit s'agir de personnalités ayant marqué de manière pérenne l'histoire

de Genève et décédées depuis plus de dix ans. C'est donc pour lutter contre l'hyper-masculinisation de la toponymie de la cité de Calvin qu'est né le projet 100Elles*, soutenu par le Service Agenda 21 de la Ville de Genève. Une dizaine d'historiennes de l'Université de Genève ont ensuite identifié une centaine de Genevoises remarquables et éligibles à la dénomination des lieux. Les fiches biographiques ont été rassemblées dans un grand livre. Dès 2019, des plaques fuchsia portant les noms des femmes sélectionnées ont été apposées dans les rues, en complément des plaques bleues, sans toutefois les remplacer. Depuis, en trois vagues

successives, une petite trentaine de rues ont été rebaptisées en puisant dans ce réservoir. Toutes les propositions ne sont cependant pas acceptées. Ainsi, pour la troisième fois de suite, le nom de Grisélidis Réal, écrivaine et prostituée célèbre pour son engagement en faveur des droits des travailleuses du sexe, n'a pas été retenu pour rebaptiser une rue parce qu'il n'a pas recueilli une large acceptation de la part des riverains, c'est-à-dire successivement ceux des rues Jean-Violette, de la rue de Zurich et de la place des Alpes. Une quatrième tentative est néanmoins prévue pour l'année prochaine.

<https://lescouade.ch/100elles/>

ÉGALITÉ

LA VILLE À L'ÉPREUVE DU GENRE

SE PROMENER EN VILLE, DÉAMBULER DANS UN PARC OU SORTIR UNE FOIS LA NUIT TOMBÉE RECOUVRENT DES RÉALITÉS TRÈS DIFFÉRENTES SELON QU'ON EST UN HOMME OU UNE FEMME. PROFESSEURE EN ÉTUDES GENRE, MARYLÈNE LIEBER DÉCRYPTE **LES TENSIONS QUI TRAVERSENT L'ESPACE PUBLIC.**



Marylène Lieber

Professeure ordinaire à la Faculté des sciences de la société

Formation: Après une Maîtrise ès sciences sociales de l'Université de Lausanne et un DEA en sociologie à l'Université de Paris VII, elle obtient un doctorat en sociologie à l'Université de Versailles-Saint-Quentin en 2005.

Parcours: Maître-assistante, puis chercheuse postdoc FNS à l'Université de Neuchâtel (2005-2010), elle rejoint l'UNIGE en 2012 en tant que professeure associée au sein de l'Institut des études genre, qu'elle dirige aujourd'hui. Depuis 2022, elle est vice-doyenne de la Faculté des sciences de la société.

La rue est-elle un terrain égalitaire? C'est la question que posait le Festival Histoire et Cité dans le cadre d'une table ronde organisée le 21 avril dernier à Lausanne. À l'évidence, la réponse est non.

Pour une femme, se mouvoir librement hors de son domicile en ayant le sentiment d'y avoir une place légitime reste en effet un exercice qui ne va pas de soi. «*On peut avoir l'illusion que l'espace public est un bien commun qui appartient à tout le monde, mais c'est un lieu de concurrence et de tension largement façonné par des pratiques et des modalités d'occupation masculines. Et pour les femmes, il est bien souvent synonyme de peur*», résume Marylène Lieber. Professeure en études genre à la Faculté des sciences de la société, la chercheuse, qui était invitée à partager son expertise lors du débat organisé au Palais Rumine, sait de quoi elle parle pour avoir notamment dirigé la rédaction d'un rapport sur les pratiques des femmes dans les espaces publics dans le cadre de la campagne «Objectif: zéro sexisme dans ma ville» (lire en page 32).

Ce constat pourrait sembler paradoxal dans la mesure où, d'un point de vue strictement statistique, les actes de violence commis dans la rue concernent en premier lieu des hommes qui se confrontent à d'autres hommes et que les formes de violence les plus graves auxquelles les femmes sont exposées sont le fait de personnes qu'elles connaissent et surviennent prioritairement dans la sphère privée.

«*Ce qui ressort très fortement des nombreux entretiens que nous avons réalisés dans le cadre de l'enquête menée en 2020 pour le compte de la Ville de Genève, précise la chercheuse, c'est que les femmes sont constamment confrontées à des expériences négatives – regards insistants, interactions non souhaitées, commentaires déplacés, attouchements, insultes... – qui viennent leur rappeler qu'elles ne sont pas tout à fait à leur place*

lorsqu'elles évoluent dans des lieux publics. Et que la répétition de ces actes qui pourraient sembler anodins s'avère extrêmement fatigante et perturbante pour une grande majorité d'entre elles. Ce qui engendre une forme de malaise et un sentiment d'insécurité très largement partagés.»

La différence entre la ville des hommes et celle des femmes s'inscrit d'abord dans la géographie. La mobilité du travailleur masculin est en effet généralement caractérisée par une navette entre son domicile et son occupation professionnelle, ce à quoi s'ajoutent les trajets nécessaires aux loisirs et aux sorties. Outre ceux qui sont liés à leur travail, les déplacements privilégiés par les femmes sont, quant à eux, souvent en rapport avec la sphère familiale ou la

consommation domestique. Ils se concentrent ainsi sur les commerces du quartier, l'école, le lieu de garde des enfants, les places de jeux ou les parcs, tandis que certaines zones ou quartiers sont quasiment pros- crits, en particulier de nuit, parce que jugés trop dangereux.

Si les lieux visités varient en fonction du genre, la façon de s'y mouvoir n'est pas la même non plus. Alors que les hommes ont tout loisir de traîner sur un banc public ou au pied de leur immeuble pour les plus jeunes, l'immobilité est une posture périlleuse dès lors qu'on est une femme.

«*Le fait d'être statique, précise Marylène Lieber, quand il n'est pas abusivement associé à la prostitution, semble être interprété comme une posture d'ouverture et de réceptivité aux avances masculines favorisant des formes d'intrusion et de transgressions des normes usuelles d'interaction, à commencer par celles qui veulent qu'on ignore poliment les inconnu-es dans l'espace public. Afin d'éviter d'être perçues comme des cibles, les femmes sont donc presque systématiquement en mouvement lorsqu'elles évoluent dans l'espace public.*»

**«LES FEMMES SONT
CONSTAMMENT
CONFRONTÉES À
DES EXPÉRIENCES
NÉGATIVES QUI
LEUR RAPPELLENT
QU'ELLES NE SONT
PAS TOUT À FAIT
À LEUR PLACE DANS
LES LIEUX PUBLICS.»**



Au-delà de ces quelques généralités, les violences de genre sont loin de recouvrir les mêmes expériences pour l'ensemble des femmes et peuvent varier notablement en fonction de la position sociale et des ressources des femmes qui y sont exposées.

Les rues de la ville apparaissent ainsi nettement moins hostiles quand on dispose de moyens financiers, d'un réseau de relations et d'un solide bagage socioculturel. L'âge constitue également une variable déterminante.

De manière globale, les plus jeunes (15-30 ans) sont aussi les plus exposées. C'est sur elles que se concentre le regard des hommes et ce sont aussi elles qui, sur le plan statistique, font l'objet du plus grand nombre d'expériences négatives allant de l'interaction non désirée à l'agression à caractère sexuel.

À l'inverse, les aînées sont essentiellement préoccupées par le risque de vol ainsi que les obstacles pratiques qui jalonnent le milieu urbain : trottoirs trop hauts, manque de temps pour traverser la route, risque de chute dans les transports publics...

De leur côté, les femmes qui portent le foulard témoignent d'expériences discriminatoires quotidiennes se traduisant par des formes de violence symbolique non verbale (regard réprobateur, expression de mépris) à la violence physique (bousculade, agression, arrachement du voile), en passant par des attaques verbales (insultes, critiques, menaces). Des actes à caractère raciste qui peuvent être le fait d'hommes aussi bien que d'autres femmes.

Une double sanction à laquelle n'échappent pas non plus les personnes ouvertement LGBTQ, qui font l'objet d'insultes et/ou d'agressions physiques plus violentes encore que celles que subissent les femmes perçues comme hétérosexuelles.

«Le fait de voir des femmes affirmer leur homosexualité semble légitimer chez de nombreux individus des deux sexes une très forte agressivité, tout en autorisant le passage à l'acte, analyse Marylène Lieber. Comme si cette forme de transgression des normes établies appelait un nécessaire rappel à l'ordre.»

Quant aux travailleuses domestiques sans statut légal, leurs craintes se focalisent sur la présence policière, synonyme

Ceuvre de l'artiste T.Wat à Londres, montrant Max Clifford, un ancien journaliste condamné pour agressions sexuelles sur jeunes filles mineures.

d'un potentiel renvoi, alors même que celle-ci est plutôt ressentie comme un facteur sécurisant par les autres catégories de femmes.

Face à ce faisceau de contraintes, les femmes ne sont pas dénuées de ressources. Même s'il reste souvent compliqué d'opposer une réaction directe à leurs agresseurs, par crainte de violences physiques ou parce qu'elles sont tétanisées par la situation, de multiples stratégies d'évitement peuvent être mises en œuvre.

Les plus évidentes consistent à éviter certains lieux, voire à renoncer à certaines sorties, en particulier quand elles ne trouvent personne pour les accompagner. La façon de se coiffer, de se vêtir, de même que la démarche, la posture ou l'attitude – et notamment le fait de ne pas sourire ou de détourner le regard – constituent également des éléments qui peuvent être travaillés en fonction du lieu et du moment, afin non seulement de contribuer au sentiment de sécurité mais aussi de transmettre un signal de «fermeture» et d'«indisponibilité» à toute personne extérieure, à commencer par la gent masculine.

D'autres – souvent parmi les plus jeunes – se munissent d'écouteurs pour couper court à toute tentative d'intrusion dans leur espace privé en feignant d'avoir une activité. Car, dans les faits, elles s'autorisent rarement à écouter de la musique pour rester vigilantes et pouvoir réagir en cas de danger. Elles simulent également parfois un appel téléphonique pour indiquer qu'elles ne sont pas disponibles.

Le vélo apparaît aussi comme une stratégie de protection à laquelle de nombreuses femmes ont recours. Non seulement parce que c'est un moyen de se déplacer rapidement en ville sans risquer d'être importunée, mais aussi parce qu'il peut être utilisé comme arme défensive en cas de besoin.

De nombreux témoignages attestent par ailleurs que les cours de self-défense – souvent promus par les mouvements féministes – permettent de mieux faire face à

«LE CURSEUR DE LA RESPONSABILITÉ DES VIOLENCES QUI LEUR SONT FAITES EST AINSI DÉPLACÉ SUR LES FEMMES ELLES-MÊMES.»

quelqu'un de potentiellement menaçant, de placer sa voix et son corps de manière à en imposer davantage et d'augmenter sa confiance en soi.

Ces différentes formes de résistance qui permettent aux femmes d'accéder «malgré tout» à l'espace public ne sont pas sans conséquences. Le fait d'être constamment en état de vigilance, de devoir anticiper chaque déplacement prévu dans la journée ou la soirée, laisse en effet peu de place à la spontanéité et à l'imprévu. Autrement dit au sentiment de liberté. Et cet état d'alerte permanent fait peser une charge mentale importante sur les femmes.

«Le rapport à l'espace public se construit très tôt chez les petites filles, complète Marylène Lieber. Et il se transmet ensuite de génération en génération. Or, ce processus place les femmes dans une position de victimes potentielles, qui se double d'un sentiment d'insécurité et d'illégitimité dans l'espace public. Le curseur de la responsabilité des violences qui leur sont faites est ainsi déplacé sur les femmes elles-mêmes. Et en cas de mésaventure, c'est en effet sur elles que retombe la responsabilité, au motif qu'elles n'ont pas respecté les règles qui leur avaient été inculquées.»

GENÈVE TOURNE LE DOS AU SEXISME

Développer un espace public égalitaire et inclusif, en questionnant les perspectives qui alimentent une vision masculine de la vie urbaine, des aménagements et de l'urbanisme: telle est la vocation de la campagne «Objectif: zéro sexisme dans ma

ville», lancée à Genève en 2019. Elle repose sur un plan d'action défini après une large consultation auprès des services municipaux et cantonaux, des milieux académiques ainsi que des associations actives dans la promotion de l'égalité et la prévention des

violences sexistes et sexuelles. Celui-ci comporte cinq axes prioritaires: la prévention et la sensibilisation; la formation; l'aménagement, l'appropriation et les usages de l'espace public; la récolte de données; le travail en réseau et la coordination.

Le dispositif a fait l'objet d'une évaluation en 2021 et a été reconduit pour la période 2022-2025.

<https://www.geneve.ch/actualites/dossiers-information/objectif-zero-sexisme-ville/sensibilisation/campagne-objectif-zero-sexisme-ville>

LITTÉRATURE

DANS L'ENCRE DE LA RUE

DE BALZAC À MODIANO, EN PASSANT PAR LES SURRÉALISTES, DE NOMBREUX ÉCRIVAINS ONT TREMPÉ LEUR PLUME DANS L'ENCRE DE LA RUE. DANS LE CADRE DU FESTIVAL HISTOIRE ET CITÉ, NATHALIE PIÉGAY S'EST PENCHÉE SUR LE POTENTIEL ROMANESQUE ET POÉTIQUE DE CET OBJET QUI OSCILLE ENTRE LE PUBLIC ET LE PRIVÉ, LE COMMUN ET LE PARTICULIER, LE POLITIQUE ET L'INTIME.

«AU XIX^E SIÈCLE, LES ÉMEUTES ONT LIEU SUR LES PAVÉS ET DANS DES QUARTIERS STRATÉGIQUES. ET LES ÉCRIVAINS SONT AUX PREMIÈRES LOGES DE CE THÉÂTRE.»

La rue occupe une place un peu à part dans la littérature. Contrairement à la ville, au quartier ou à l'immeuble, qui ont fait l'objet d'abondantes descriptions quand ils ne sont pas le cœur même de l'œuvre – *Pot-Bouille* de Zola, *La Vie mode d'emploi* de Perec, *209 rue de Saint-Maur* de Ruth Zylberman... –, elle a souvent été réduite à un élément du décor urbain ou à de simples adresses permettant tantôt de localiser les personnages d'un roman, tantôt d'en situer l'intrigue. Mais la rue n'est pas que ça. Trait d'union autant que frontière entre le public et le privé, le politique et le commun, le dehors et le dedans, elle a été un puissant marqueur social pour les auteurs du mouvement naturaliste ou romantique, un vecteur privilégié de poésie chez les surréalistes, avant de devenir une forme d'allégorie de la mémoire et de l'oubli dans certains récits contemporains. De Balzac à Modiano, c'est cette petite histoire de la rue que s'est proposée de conter Nathalie Piégay, professeure de littérature contemporaine à la Faculté des lettres, lors de la dernière édition du Festival Histoire et Cité. Suivez le guide.

«La rue, c'est facile à nommer, mais c'est difficile à décrire, avance la spécialiste. Elle est partout dans la littérature et pourtant peu considérée en tant que telle, du moins jusqu'au début du XIX^e siècle.»

Son apparition sous la plume des romanciers est d'ailleurs à mettre en regard avec un changement de statut. Si la rue médiévale renvoie aux bas-fonds de la cité, à la pauteur, à la débauche et à l'insécurité, celle de l'entrée dans la modernité industrielle et politique est en effet parée des atours du tout-à-l'égout, de l'éclairage public et de la démocratie.

«Jusqu'à la Révolution française en 1789, les révoltes naissent dans les campagnes, c'étaient les fameuses jacqueries,

précise la chercheuse. Au XIX^e siècle, les émeutes ont lieu sur les pavés et dans des quartiers stratégiques. Et les écrivains sont aux premières loges de ce théâtre.»

De quelques mentions allusives – comme dans *La Vie de Marianne* de Marivaux –, la rue devient un élément moteur de la narration dans le roman réaliste. Celui qui est sans doute son plus illustre représentant, Honoré de Balzac, en donne un bon exemple dans sa *Comédie humaine*, avec le personnage de Félicité des Touches. Petite provinciale montée à Paris pour connaître une meilleure fortune, elle change de quartier au rythme de son ascension sociale. Sa réussite la conduit ainsi dans l'un des plus beaux hôtels de la rue du Mont-Blanc – aujourd'hui rue de la Chaussée-d'Antin – puis dans la très chic rue de Grenelle.

Cette association entre rue et statut social se retrouve dans l'incipit de *Ferragus*, le premier roman de l'*Histoire des Treize*, où elle se double d'une forme de personnification ouvrant la porte au romanesque. *«Il est dans Paris certaines rues déshonorées autant que peut l'être un homme coupable d'infamie, écrit Balzac. Puis il existe des rues nobles, puis des rues simplement honnêtes, puis de jeunes rues sur la moralité desquelles le public ne s'est pas encore formé d'opinion; puis des rues assassines; des rues plus vieilles que de vieilles douairières ne sont vieilles, des rues estimables, des rues toujours propres, des rues toujours sales, des rues ouvrières, travailleuses, mercantiles. Enfin, les rues de Paris ont des qualités humaines et nous imprimant par leur physionomie certaines idées contre lesquelles nous sommes sans défense. Il y a des rues de mauvaise compagnie où vous ne voudriez pas demeurer, et des rues où vous placeriez volontiers votre séjour.»*

La rue a également une place de choix dans l'œuvre de Victor Hugo. C'est bien sûr le lieu des barricades et donc de la lutte du peuple contre le pouvoir dans *Les Misérables*, mais pas uniquement. Le fer de lance du romantisme choisit en effet d'intituler le quatrième livre de son roman-fluve «L'Idylle de la rue Plumet et l'épopée rue Saint-Denis», tandis que son Gavroche, archétype de l'enfant des rues, trouve le pavé moins dur que le cœur de sa mère...

«Pour Hugo, la rue, c'est aussi le pouvoir des noms, précise Nathalie Piégay. Dans le chapitre II de ce même livre,



il développe une longue rêverie sur la mesure Gorbeau, dans le vieux quartier du marché aux chevaux où vivent les Thénardier ainsi que leurs deux filles, sous le nom de Jondrette. À ma connaissance, c'est le premier texte long qui considère non pas la rue comme lieu où l'on passe, mais comme lieu d'histoire et de mémoire qui vaut à lui seul tout un chapitre romanesque.» À quelques décennies de là, Zola situe avec une grande précision ses personnages dans des rues, elles aussi soigneusement choisies pour rendre compte de leur position sociale. C'est la rue de la Goutte-d'Or de *L'Assommoir*, qui relate la déchéance fatale d'une famille ouvrière des faubourgs de Paris. C'est également la rue Pirouette, où se situe la charcuterie Gradelle du *Ventre de Paris*.

«Chez Zola, résume Nathalie Piégay, il y a le Paris ancien, qui est celui du peuple et le Paris moderne, celui des grands boulevards et de la spéculation, qui éventre et dénature la capitale, bouleversant non seulement la morphologie de la ville, mais aussi la façon dont on y vit.»

Beaucoup plus près de nous, Annie Ernaux, Prix Nobel de littérature 2022, recourt elle aussi à la rue pour dire les rapports de pouvoir et de domination lorsque dans *La Honte*, elle écrit : *«Décrire pour la première fois, sans autre règle que la précision, des rues que je n'ai jamais pensées mais seulement parcourues durant mon enfance, c'est rendre lisible la hiérarchie sociale qu'elles contenaient. Sensation, presque, de sacrilège : remplacer la topographie douce des souvenirs, toute en impressions, couleurs, images... par une autre aux lignes dures qui la*

désenchante, mais dont l'évidente vérité n'est pas discutable par la mémoire elle-même.»

Figure métaphorique de la domination et de la ségrégation sociale, la rue est aussi un puissant moteur poétique. Chez Baudelaire, elle évoque ainsi tantôt des rencontres avortées, tantôt l'errance mélancolique d'un auteur *«trébuchant sur les mots comme sur les pavés»*.

Revendiquant un renouveau aussi esthétique que moral, les surréalistes, quant à eux, voient dans la rue un espace de rencontre et de surprise, où les enseignes lumineuses et les réclames, témoins d'une modernité triomphante, stimulent l'imagination tout en invitant à la rêverie. Chef de file du mouvement, André Breton va jusqu'à dire qu'il s'agit là du *«seul champ d'expérience valable»*, tandis que Robert Desnos signe la *Complainte de la rue Saint Martin* ou les *Gorges froides*, poème dans lequel c'est le nom même de certaines rues (rue de la Tombe-Issoire, rue de la Folie-Méricourt) qui devient source d'inspiration.

Dans sa quête du «merveilleux quotidien», Louis Aragon fait, de son côté, dans *Le Paysan de Paris*, la part belle aux passages, aux escaliers mécaniques et aux couloirs labyrinthiques des stations de métro, dans lesquels on peut voir autant d'avatars d'une rue à ciel ouvert.

À partir des années 1960, Raymond Queneau et Jacques Roubaud, tous deux membres du groupe de recherche littéraire Oulipo (Ouvroir de littérature potentielle), puiseront eux aussi leur inspiration à la source de la rue. Le premier,

«Les Halles», par Léon-Augustin Lhermitte (1895), huile sur toile, 396 cm x 630 cm. Cette œuvre monumentale, destinée à l'Hôtel de Ville de Paris, est le pendant pictural du «Ventre de Paris», le roman d'Émile Zola publié vingt-deux ans plus tôt.

notamment, dans un ouvrage intitulé *Courir les rues, battre la campagne*. Le second, en faisant de l'arpentage pédestre de la ville, du nom des rues ou des trajets d'autobus, l'essence même de son terrain poétique.

La rue, cette fois en tant que lieu de commémoration, d'histoire et de mémoire, est par ailleurs au centre d'un gigantesque projet lancé en 1969 par Georges Perec. L'auteur de *La Disparition*, le fameux roman dans lequel la lettre «e» n'apparaît pas une seule fois, ambitionne alors de composer un immense récit qui doit le conduire pendant douze ans à décrire 12 lieux parisiens au rythme de deux lieux par mois afin d'aboutir à un total de 288 textes. Restée inachevée, cette œuvre colossale qui devait s'intituler *Les Lieux* a été publiée à titre posthume en 2022. Elle fait écho à un autre recueil de textes également publié de manière posthume, *L'Infra-ordinaire*, dans lequel Perec interroge le banal, l'habituel, le quotidien et où il écrit: «*Toutes les rues de ce quartier ont une histoire, ne sont qu'histoire: c'est au coin de la rue Saint-Martin et de la rue Aubry-le-Boucher que se dressait la barricade des derniers émeutiers de juin 1832 et c'est là que Victor Hugo fit mourir Gavroche; [...] rue des Lombards naquit Boccace; devant le n° 11 de la rue de la Ferronnerie, juste de l'autre côté de la rue Saint-Denis, Henri IV fut assassiné le vendredi 14 mai 1610, vers quatre heures de l'après-midi, alors qu'il allait rendre visite à Sully à l' Arsenal; et c'est rue Beaubourg même, dans une partie qui s'appelait alors rue Transnonnain, que le 13 avril 1834 les hommes de Bugeaud massacrèrent tous les habitants d'un immeuble où étaient supposés se cacher des insurgés.*»

Témoignage muet du temps qui passe et de la pérennité des choses, la rue rime également parfois avec son contraire: l'oubli et la disparition. Chez Perec, on évoquera la rue Vilin où il a passé son enfance. «*C'est le dernier lieu où sa mère a vécu, et duquel elle a disparu, arrêtée en février 1943 après avoir conduit son enfant à la gare de Lyon, en 1941 pour qu'il parte à Villard-de-Lans, où il était moins risqué d'essayer de survivre quand on était un enfant juif qu'à Paris,*» précise Nathalie Piégay.



profondément exploitée, puisqu'elle participe chez lui à la structure même de l'œuvre. «*La rue de Modiano est vide, sombre, plutôt nocturne, souvent brumeuse ou brouillardeuse, poursuit la chercheuse. C'est un fragile vecteur de la mémoire. En y passant, on peut retrouver certains souvenirs, mais tous à moitié engloutis, effacés. Et l'extrême précision des toponymes et de la topographie dans ses romans n'a d'équivalent que le flou qui demeure autour de ce qui a été.*»

Il en est ainsi de *Rue des Boutiques obscures*, dans lequel le protagoniste principal part à la recherche de sa propre identité qu'il a perdue après un accident mystérieux l'ayant laissé amnésique: «*J'étais comme le sourcil qui guette la moindre oscillation de son pendule. Je me postais au début de chaque rue, espérant que les arbres, les immeubles me causeraient un coup au cœur. J'ai cru le sentir au carrefour de la rue Molitor et de la rue Mirabeau, et j'ai eu brusquement la certitude que chaque soir, à la sortie de la légation, j'étais dans ses parages, il faisait nuit.*»

Il en va de même pour *Dora Bruder*, récit qui conduit le Prix Nobel de littérature 2014 à reconstituer, à partir des maigres traces qu'elle a laissées, le destin de cette jeune fille dont l'histoire n'a rien retenu si ce n'est qu'elle a probablement été assassinée en déportation après avoir fugué de chez elle dans le Paris occupé des années 1940.

«*Aujourd'hui, une promenade située dans le XVIII^e arrondissement, tout près de là où elle habitait, porte son nom, complète Nathalie Piégay. On y trouve une plaque sur laquelle les premières lignes du récit de Modiano sont reproduites. Si bien que Dora Bruder n'est plus seulement une jeune femme ordinaire mais le nom de la disparition, et plus encore, le nom du pouvoir que la littérature exerce sur la rue: car si Dora Bruder est désormais le nom d'une rue, c'est moins parce qu'elle a existé que parce que son existence et sa mort se sont déposées dans un livre, qui lutte contre sa disparition.*»

Mais c'est sans doute dans l'œuvre de Patrick Modiano, monstre sacré du paysage littéraire contemporain, que cette thématique est le plus



Nathalie Piégay

Professeure au Département de langue et littérature françaises modernes, Faculté des lettres

Formation: Élève de l'École normale supérieure de Paris, elle obtient une agrégation de lettres modernes avant de réaliser une thèse sur l'œuvre d'Aragon qu'elle soutient en 1995.

Parcours: Maîtresse de conférences, puis professeure à l'Université de Paris 7-Denis Diderot, elle rejoint l'Université de Genève en 2015. Spécialiste reconnue du roman français des XX^e et XXI^e siècles, elle est également l'auteure de plusieurs ouvrages.

À CIEL OUVERT

QUAND LA MÉDECINE, LE DROIT OU L'ÉCOLE BATTAIENT LE PAVÉ

DE NOMBREUSES PRATIQUES SONT AUJOURD'HUI CONFINÉES DANS DES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS. CELA N'A PAS TOUJOURS ÉTÉ LE CAS, COMME L'ONT RAPPELÉ DES INTERVENANTS LORS DU FESTIVAL HISTOIRE ET CITÉ. FLORILÈGE.

SOIGNER DANS LA RUE

Au XVIII^e siècle, sur la place Longemalle ou la place du Molard, on pratiquait régulièrement des opérations médicales, directement dans la rue, devant un public de passants. C'est une des nombreuses curiosités qu'ont pu découvrir les participants et les participantes d'une visite guidée organisée dans les rues de la Vieille-Ville à l'occasion de la 9^e édition du Festival Histoire et Cité. Ces opérations médicales pouvaient être précédées par une saynète comique, jouée sur une estrade. La «performance artistique» attirait ainsi les spectateurs et les mettait au courant de la «performance médicale» qui se déroulait immédiatement après.

«*Il s'agissait en général de dentisterie ou de petits actes chirurgicaux*», précise Alexandre Wenger, professeur à la Faculté de médecine et coanimateur de la visite guidée avec Philip Rieder, maître d'enseignement et de recherche à l'Institut Éthique Histoire Humanités (Faculté de médecine), et Radu Suci, collaborateur scientifique aux facultés de médecine et des lettres. «*Ces actes étaient pratiqués par des opérateurs itinérants, souvent étrangers, qui annonçaient leur venue à la population par des papiers placardés. La plupart d'entre eux avaient une réelle compétence, notamment dans le traitement de la cataracte ou de la rage de dents. D'autres, plus opportunistes, correspondaient à l'image que l'on se fait aujourd'hui des charlatans. Quoi qu'il en soit, les citoyens qui en avaient les moyens les faisaient venir à domicile. Les autres pouvaient se faire soigner dans la rue.*»

La visite guidée s'est ensuite poursuivie jusqu'à la place du Grand-Mézel, en passant par l'ancien Hôpital général (l'actuel Palais de justice) et le Bourg-de-Four. Elle a permis d'évoquer en cours de route des objets de soins aujourd'hui disparus, comme ces boîtes de premiers secours pour noyés, installées sur les rives du Léman et renfermant, entre autres, une plume destinée à chatouiller le fond du gosier des victimes pour provoquer une réaction de régurgitation. Un crochet par la Treille a permis de rappeler l'histoire des orphelins dépendants de l'Hôpital qui, en 1750, ont servi à expérimenter l'inoculation,

destinée à prévenir les ravages de la variole. Les petits inoculés étaient ensuite exposés à l'air vivifiant de la Treille pour recouvrer leurs forces, entraînant les protestations de Genevois inquiets d'une possible contagion.

LE DROIT DANS LA RUE

Le 21 octobre 1782, André Desire, horloger de 50 ans, efface le numéro 140 que des peintres, sur les ordres du gouvernement, viennent d'inscrire au-dessus de la porte de son immeuble de la rue Coutance. Il est arrêté pour ce geste séditieux (Genève, sous la pression française, décide en effet de numérotter les bâtiments de la ville, *lire aussi l'article en page 26*). Comparaisant devant la justice, on lui demande s'il n'a pas entendu le crieur public qui a proclamé, le matin même, sur la place de Saint-Gervais, un édit interdisant d'effacer ces numéros. L'horloger répond que depuis son appartement, on n'entend pas ce qui se passe dans la rue. Un voisin corrobore ses propos mais ajoute qu'en voyant vers le coup de midi l'horloger sur son échelle en train de gratter le mur, il l'a informé de la publication orale de l'interdiction. L'accusé est condamné à deux jours de prison et à 50 florins d'amende, ce qui équivaut tout de même à deux mois de salaire d'un ouvrier.

C'est par cette anecdote que commence la conférence donnée dans le cadre du festival par Marco Cicchini, chercheur au Département d'histoire générale. Et ce ne sont pas les difficultés rencontrées par l'introduction de la numérotation urbaine qui sont traitées ici, mais l'enjeu de la communication des normes juridiques révélé par cette affaire.

Afin d'augmenter l'efficacité du crieur, à Genève, la proclamation publique est précédée par le son de trompe. Le trompette prépare le quartier à la réception du cérémonial. Tout le monde s'arrête et écoute les messages du crieur. Suivant l'importance de l'édit, ce dernier est parfois accompagné d'un témoin qui peut être un notable. Pour aider la diffusion, la publication orale est, à partir d'une certaine époque, doublée par une affiche imprimée sur les murs de la ville.



On estime que le crieur fait son office sur une dizaine de postes à travers la ville et qu'une cinquantaine à une centaine de placards sont affichés sur les murs (certains les arrachent pour les lire et en débattre dans des lieux de sociabilisation autres que la rue).

Les autorités comptent aussi sur un réseau informel de voisins, de familles et d'amis pour que l'information circule le plus loin possible dans la population. Quoi qu'il en soit, comme l'écrit Jean-Jacques Burlamaqui en 1747 dans *Principes du droit*, le «souverain doit publier les lois de manière solennelle, claire et distincte. Mais après cela, c'est au sujet à s'instruire de la volonté du souverain et l'ignorance ou l'erreur [...] ne saurait [...] faire une excuse légitime. [...] Autrement, l'effet des lois se réduirait à rien et on pourrait toujours les éluder impunément sous prétexte qu'on les ignorait.»

Conférence complète: <https://shorturl.at/eDH5V>

L'ÉCOLE DE LA RUE

Il n'y a pas eu à proprement parler d'enseignement donné dans la rue. Mais la rue, ou l'extérieur, a indéniablement délivré son enseignement à nombre d'enfants et de jeunes dans des conditions plus ou moins heureuses. Un atelier, organisé dans le cadre du festival, a proposé aux participants de regarder, toucher et feuilleter des documents extraits des Archives Institut Jean-Jacques Rousseau (AIJRR) qui traitent de cette question. Le tout, sous l'œil de Joëlle Droux, maître d'enseignement et de recherche, et ses deux collègues Elphège Gobet et Damiano Matasci,

respectivement archiviste et collaborateur à la Section des sciences de l'éducation (Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation).

L'école en plein air, telle qu'on l'entendait à la fin du XIX^e siècle, était ainsi une tentative de l'instruction publique d'offrir aux enfants tuberculeux ou pré-tuberculeux, reconnaissables à leur apparence chétive et à leur comportement passif, une exposition au plein air et au soleil que l'on pensait bonne pour leur santé – et pour leurs résultats scolaires. Enseigner aux élèves à l'extérieur tout en les nourrissant convenablement n'allait pas éliminer la contagion, mais du moins atténuer les facteurs aggravants de la maladie (comme la sous-alimentation, le manque d'exercice...). Tout cela a débouché sur le développement d'un modèle pédagogique adapté à l'école sans les murs dont on retrouve une trace dans les archives de l'AIJRR.

Le thème des enfants de la rue a été abordé, lui, par le biais des archives personnelles d'Adolphe Ferrière, professeur de pédagogie expérimentale comptant parmi les fondateurs du mouvement de l'éducation nouvelle. Ce dernier a activement participé à l'action humanitaire «Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants» qui a proposé, durant la Deuxième Guerre mondiale, que des familles suisses accueillent des enfants français en danger. Cette œuvre de bienfaisance a permis aux petits les plus vulnérables, par exemple ceux dont le père était prisonnier de guerre et la mère obligée de travailler toute la journée, d'éviter de vivre littéralement dans la rue.

Vue de la rue de Coutance et de la place de Saint-Gervais vers 1811, par Christian Gottlieb Geissler (1729-1814).